



Attention aux messages de juli1 (2)

Par janus2

Bonsoir,

J'ai passé ce matin un message à propos du pseudo juli1 qui poste régulièrement dans les discussions du forum pour faire la pub de son site commercial.

Mon message a été supprimé, pourquoi ?

Par kang74

Bonne question ...

Le site a peut être un intérêt pour ce site payant ?

Par chaber

bonjour

bonne question

Cette publicité est présentée dans de nombreuses questions. L'administrateur ne peut-il supprimer cet intervenant régulier et polluant

Par yapasdequoi

Bonjour

La pub est sauf erreur interdite par les CGU. Si ses messages de pub ont été supprimés ce n'est pas une surprise.

Parfois d'autres messages disparaissent avec, l'erreur est humaine...

Par janus2

Bonjour yapasdequoi,

C'est moi-même qui supprime, quand je les vois, les messages de juli1, je ne comprends pas bien quand vous écrivez : "Parfois d'autres messages disparaissent avec, l'erreur est humaine..." ?

Par yapasdequoi

Quel est le problème ?

Par janus2

Le problème est exposé dans le premier message de ce fil :

"Mon message a été supprimé, pourquoi ?"

S'agissant d'un message de mise en garde contre cette juli1 qui tente d'entraîner les participants de ce forum vers un site commercial, je suis étonné de constater qu'il a été supprimé et j'en demande la raison à celui qui l'a supprimé.

On ne peut s'empêcher, comme le fait kang74 plus haut, de se poser des questions...

Par yapasdequoi

Sur tous les forums il y a régulièrement des pubs. Parfois farfelues, parfois des concurrents ou des rabatteurs. Si les modérateurs veillent à les supprimer rapidement c'est tant mieux.

Sur les forums "serieux" un modérateur sait qui a effacé quoi et peut le retablir si besoin. Ici le logiciel semble rudimentaire...

Par ESP

Constatant que tous les messages de ce pseudo étaient effacés (2 pour ma part) , j'ai moi-même supprimé le fil 1, (à tort donc !). J'ai en outre demandé à cette personne de cesser d'émettre ses SPAMs.

Mais je suis bien d'accord pour que celui qui efface précise que c'est lui qui l'a fait, ceci valant pour tous les sites, dans ce cas.

Si vous découvrez d'autres spams de ce pseudo, me faire passer le lien SVP pour je lui adresse un MP et fasse suivre, car pour supprimer le membre, il n'y a que le webmaster qui puisse le faire. C'est ainsi et je n'y peux rien.

Cdt

Par chaber

bonjour

J'ai en outre demandé à cette personne de cesser d'émettre ses SPAMs.

Ca ne sert à rien. Vous ne pourrez pas l'empêcher de continuer son infestation

Sur les forums "serieux" un modérateur sait qui a effacé quoi et peut le retablir si besoin. Ici le logiciel semble rudimentaire...

Yapasdequoi et moi-même étions régulièrement sur un site très strict sur le sujet et les modérateurs avaient pouvoir de supprimer les pseudos indésirables pour publicité ou propos diffamatoires envers un intervenant ou de fermer une discussion tournant à la polémique

Par janus2

les modérateurs avaient pouvoir de supprimer les pseudos indésirables pour publicité ou propos diffamatoires envers un intervenant ou de fermer une discussion tournant à la polémique

On peut le faire sur pratiquement tous les autres forums, tels que Legavox ou Experatoo, mais ici, les possibilités de modération sont bien plus rudimentaires, pourquoi ? C'est une autre question...